



TEMPLE
ENFANTS ROUGES

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER TEMPLE-ENFANTS ROUGES Réunion du 17 janvier 2023

Présent.e.s : Arlette CIEUTAT, Christine DAYNAC, Odile DE BOUVIER, Evelyne DRESS, Sharon HOBBOY, Sylvain HOU, Stéphane JEAN, Philippe REILER, Marie-Catherine ZAZZALI

Mairie : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En introduction de la réunion Sylvain HOU donne la parole à Jimmy BERTHÉ pour qu'il puisse répondre aux questions posées lors de la dernière séance.

Jimmy BERTHÉ présente ses meilleurs vœux aux participants.

Place de la République

Arlette CIEUTAT fait remarquer que le sol de la place de la République est particulièrement glissant lorsqu'il pleut.

Catherine TOFFALETTI fait remarquer que les aménagements cyclables de la place sont très insuffisants, les cyclistes se retrouvant mêlés aux automobilistes.

Stéphane JEAN explique qu'une réorganisation de cette place a été votée au Conseil de Paris et demande ce qui est prévu.

La place de la République a fait l'objet il y a quelques années d'un réaménagement qui a permis de piétonner le nord de la place avec maintien du passage bus et taxi, offrant davantage de place aux piétons. Le sol de la place fait l'objet d'entretien régulier par les services de la Ville. La Mairie a informé les services du caractère glissant pour savoir si une solution est envisageable. Elle fait le même constat concernant les circulations cyclistes. C'est pour cela qu'un aménagement est prévu très prochainement, au printemps, pour sécuriser le carrefour particulièrement dangereux entre la place de la République et le boulevard du Temple. La Mairie espère que d'autres sécurisations pourront venir compléter celle-ci.

Evelyne DRESS signale qu'elle a récemment chuté à cause de dalles disjointes.

Sylvain HOU demande si le Conseil de quartier pouvait être associé au réaménagement du carrefour entre la place de la République et boulevard du Temple ?

Ralentisseurs rue du Ponts-Aux-Choux

Sylvain HOU fait remarquer que même si un contre-sens cyclable est installé dans cette rue les coussins berlinois ne faisant pas toute la largeur de la route, ils ne remplissent pas leur fonction. Les automobilistes, pour éviter le ralentisseur, serrent du côté du trottoir, passant près des piétons et en direction des cyclistes. Le trottoir étant particulièrement étroit, les piétons descendent régulièrement sur la chaussée pour se croiser.

La Mairie constate ce défaut de voirie, et l'a signalé aux services pour prise en charge. Toutefois, les délais sont longs car il s'agit de travaux importants de reprise, qui ne font pas partie des projets prioritaires inclus dans le plan de charge et financés par les enveloppes de la Mairie.

Travaux métro Temple

Stéphane JEAN explique qu'il aimerait savoir pourquoi les travaux de la station Temple ont été effectués la nuit alors que cette station est très proche des stations Arts et Métiers et République et aurait donc pu être fermée le temps des travaux.

Les travaux intervenants dans les stations de Metro ne relèvent pas des compétences de la Mairie. La RATP va être interrogée à ce sujet, la réponse apportée sera transmise au Conseil de quartier.

Travaux ENEDIS rue du Temple

Stéphane JEAN demande s'il est normal que, malgré les travaux d'ENEDIS qui réduisent considérablement la largeur du trottoir, les commerçants soit toujours autorisés à déballer devant les boutiques. Le Conseil de quartier demande quelle est la réglementation dans ce cas.

Marylin PHELIPOT fait remarquer que les plaques métalliques posées au sol pour le passage des piétons pendant les périodes de travaux créent beaucoup de nuisance pour les riverains, notamment la nuit.

Les travaux ENEDIS en cours rue du Temple engendrent en effet des nuisances importantes, notamment au niveau des cheminements. La vie des commerces, qui nécessite des livraisons, doit pouvoir continuer pendant les travaux, tout comme le cheminement des piétons qui doit être assuré en continu. La Mairie va saisir à nouveau ENEDIS pour leur demander de s'assurer qu'un passage sécurisé soit disponible en permanence.

Stéphane JEAN signale que les rustines de bitume faites suite aux travaux ne font pas « propre », ce qu'il regrette à l'heure où l'on cherche à embellir la ville. Il explique que les passages où ENEDIS avait creusé ont été rebouchés avec du bitume neuf au lieu de reprendre l'intégralité du trottoir. Il demande ensuite pourquoi le trottoir est en pierre de la rue Dupetit-Thouar jusqu'au numéro 166 puis il est goudronné.

Marie Catherine ZAZALI signale que le trottoir du boulevard du Temple entre les rues Charlot et Saintonge comporte des écarts de niveau importants qui le rend dangereux notamment pour les malvoyants. Arlette CIEUTAT ajoute qu'elle a signalé ce problème avec DMR au niveau du Grand Turenne et qu'il n'y a pas eu de changement. Evelyne DRESS explique également et que l'eau s'infiltre dans les sous-sol des immeubles avoisinants en raison des parties de trottoir qui ne sont plus goudronnées. Le Conseil de quartier demande si c'est la Mairie centrale ou l'arrondissement qui est compétente sur ce sujet et si une intervention pourrait avoir lieu ?

Dans Ma Rue

Le Conseil de quartier demande s'il serait possible d'inviter un responsable de l'application « Dans Ma Rue » lors d'une réunion du Conseil de quartier afin d'échanger avec lui sur le fonctionnement de l'application.

La Mairie est favorable à ce qu'une réunion se tienne en présence des membres de l'équipe de DMR. Cette intervention pourrait faire l'objet d'une réunion publique en Mairie avec l'ensemble des Conseils de quartier souhaitant participer à cette réunion.

Sylvain HOU demande si c'est au Conseil de quartier d'organiser cette réunion ou si la Mairie s'en occupe.

Questions du Conseil de quartier

Le Conseil de quartier demande s'il serait possible de pouvoir valider les questions du Conseil de quartier avant que celles-ci soient envoyées au cabinet du Maire. Le Conseil de quartier souhaiterait également pouvoir échanger avec Jimmy BERTHÉ sur les réponses avant les réunions afin de s'assurer que les réponses correspondent bien à ce qui est attendu par le Conseil de quartier.

La Charte des Conseils de quartier stipule que lors des réunions, les membres des Conseils de quartier peuvent proposer des questions à poser à la Mairie. Chacune doit faire l'objet d'un vote de la majorité des membres du Conseil avant inscription au compte rendu de la réunion.

Jimmy BERTHÉ explique qu'obtenir les réponses demande du temps mais qu'il fera un point sur les réponses qu'il a pu obtenir avec les coprésidents, 10 jours avant la réunion.

Occupation de la place Elizabeth Dmitrieff

Stéphane JEAN signale que les livreurs STUART sont stationnés en permanence avec leur remorque placette Elizabeth Dmitrieff, à côté de l'entrée du métro Temple, s'accaparant cet espace.

Jimmy BERTHÉ explique que c'est un sujet qu'il faudrait remonter au commissaire.

Stéphane JEAN explique qu'il a remarqué à plusieurs reprises des voitures de police prendre la portion de la rue du Temple entre le métro temple et la rue Dupetit-Thouar en contre-sens, il souhaiterait que ce sujet soit également abordé lors de la prochaine réunion GPO car il trouve cette pratique dangereuse et craint qu'elle ne provoque un accident.

Stationnement rue de Saintonge

Arlette CIEUTAT signale que depuis que les potelets ont été retirés au niveau du 64 rue de Saintonge, les véhicules se garent directement sur le trottoir, gênant ainsi l'accès au passage piéton provisoire (marqué en jaune) situé à cet endroit.

La Mairie va demander à la DPMP de prévoir des passages d'agents afin de s'assurer que les stationnements gênants soient verbalisés. Nous recommandons également aux conseiller.e.s de faire ces signalements via DMR afin que les services concernés puissent être informés rapidement et programmer une intervention.

Arlette CIEUTAT explique qu'il ne semble plus y avoir de travaux mais que les palissades bloquent toujours les places de stationnement et notamment la place GIG-GIC alors qu'il n'y a rien derrière les palissades. Elle demande quand ces palissades seront retirées et les potelets réinstallés.

Bourse du travail

Evelyne DRESS demande pourquoi le bâtiment de la bourse du travail n'est pas ravalé alors que tous les particuliers sont soumis à une obligation de ravalement tous les dix ans. Le Conseil de quartier demande à qui appartient ce bâtiment.

Le ravalement de ce bâtiment est en effet bien suivi par les services à la demande du Maire qui souhaite que le ravalement de cet édifice soit mis en œuvre.

Le Conseil de quartier demande quand sera réalisé ce ravalement.

Vide Grenier

Arlette CIEUTAT explique qu'il y a 200 stands possibles et seulement 77 inscrits pour le moment.

Elle regrette que la communication ait commencé aussi tard en raison de la période de fêtes. La dernière date d'inscription est jeudi 19 janvier mais l'ouverture d'une autre date est envisagée s'il n'y a pas assez d'inscrits. Un mail a été envoyé à tous les anciens inscrits pour leur rappeler la dernière date d'inscription.

Formation « Aller vers les personnes à la rue »

Cette formation aura lieu le samedi 4 février de 15h à 17h pourra accueillir environ 20 personnes et sera suivie d'un goûter. Elle sera animée par l'association « La Cloche » qui a pour but d'aider les personnes à la rue à recréer du lien social.

Pour le goûter le Conseil de quartier vote un budget de 40 € à l'unanimité.

Il reste des jus dans le stock du Conseil de quartier, cette somme servira juste pour acheter quelques gâteaux

Un mail sera envoyé à l'ensemble des Conseillers de quartier pour les inviter à s'inscrire.

Invendus alimentaires

Pour garantir à l'association Co'pl qu'elle ait un volume suffisant d'invendu, le Conseil de quartier souhaiterait avoir l'appui de la Mairie pour convaincre les deux Franprix de la rue de Bretagne de participer à cette opération. Elle signale également qu'il faut réfléchir aux produits que l'association saura distribuer. Par exemple ils ne peuvent pas couper une meule de fromage pour la distribuer en part. Elle estime qu'il faut des portions individuelles emballées. Elle demande si Dorine BREGMAN peut initier la démarche auprès des deux Franprix. Jimmy BERTHÉ propose de passer par l'association des commerçants de la rue de Bretagne.

Piétonisation des contre-allées du boulevard Beaumarchais

Odile DE BOUVIER explique les contre-allées qui le peuvent vont être piétonnisées.

Les documents détaillant ce projet sont disponibles sur le site de la Mairie. <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/boulevard-beaumarchais-certaines-contre-allees-bientot-pietonnes-22664>

Deux contre-allées ne peuvent pas être piétonnisées sans déplacer les bornes de recharge pour véhicules électriques et le micro-hub installé dessus, ce qui correspond à des coûts importants et à interrompre l'expérimentation de logistique urbaine en cours.

Deux contre-allées pourraient être piétonnisées avec un report à proximité de la place GIG-GIC, mais qui conduirait à avoir des stations Vélib' sur le trottoir. Cette configuration existe ailleurs dans Paris mais peut conduire à des conflits d'usage entre cyclistes et piétons.

Une contre-allée pourrait être piétonnisée sous réserve de la vérification des besoins en livraison des commerces qui s'y situent.

Deux contre-allées seront totalement piétonnisées ce qui représente 100 mètres de voie circulante rendus aux piétons.

Odile DE BOUVIER rappelle le calendrier de ce projet :

- Cahier des charges est à valider par la Mairie pour mars 2023
- Études techniques par la section territoriale de voirie jusqu'en juillet 2023
- Modification de l'aménagement pour piétonniser les contre-allées retenues à l'automne 2023
- Pour la végétalisation (sous réserve de faisabilité et d'enveloppe budgétaire), les études sont plus longues.

Elle ajoute qu'une piste cyclable est prévue par le plan vélo sur ce boulevard. Cependant cet aménagement ne verra pas le jour avant 2025.

Odile DE BOUVIER précise que le Conseil de quartier a jusqu'à fin janvier pour faire des propositions et exprimer son opinion sur ce projet.

Sharon HOBBY s'interroge sur le fait que la végétalisation soit sous réserve de faisabilité et d'enveloppe budgétaire alors que l'objectif du nouveau PLU est d'atteindre les 10m² d'espace verts et qu'actuellement, en comptant les bois de Boulogne et de Vincennes, on se situe à 8,6m² par habitant et que Paris Centre est particulièrement pauvre en espaces verts. Elle souhaiterait savoir comment la Mairie pourra rattraper son déficit par rapport à la moyenne parisienne, pour se mettre au niveau des objectifs du PLU en cours d'élaboration.

Odile DE BOUVIER répond que la végétalisation ne sera pas faite en 2023 et qu'en conséquence, le Conseil de quartier dispose d'un peu de temps pour préparer une proposition sur ce sujet. Elle estime qu'il faudrait avoir réfléchi à ce sujet avant l'été pour éviter que le Conseil de quartier présente sa proposition de végétalisation trop tard.

Arlette CIEUTAT demande comment les taxis, artisans, ambulances ou pompiers feront une fois les contre-allées fermées. Elle précise que les artisans ne veulent plus venir à Paris Centre en raison des amendes pour stationnement et du manque de place de stationnement. Elle ajoute qu'au moins 14 places de stationnement vont disparaître avec cette piétonisation.

Christine DAYNAC demande s'il existe des contraintes techniques pour la végétalisation.

Lancement des nouveaux projets

Le Conseil de quartier souhaite proposer des projets pour réaménager les placettes du quartier dans le cadre d'Embellir votre quartier. La concertation s'ouvrant en mars prochain, le Conseil de quartier doit rapidement travailler sur ce sujet.

Quatre placettes ont été identifiées par le Conseil :

- Elizabeth Dmitrieff (métro Temple)
- Olympe de Gouge
- Nathalie Lemel
- Turenne enfant (croisement des rue Debeylleme, Turenne et de Normandie)

Le Conseil de quartier souhaite également organiser un rallye culturel. Sylvain HOU propose d'organiser une réunion de travail afin d'échanger sur ces deux projets.

En octobre le Conseil de quartier réorganisera une fanfare qui sera suivie d'une soupe « impopulaire », avec l'association La Cloche.

Questions diverses

Arlette CIEUTAT demande où en est le projet de table d'échec dans le square du Temple.

Evelyne DRESS demande si la Mairie dispose d'informations concernant le nouvel éclairage qui doit être installé boulevard du Temple

E Est-il possible de récupérer la somme initialement votée pour la halte Femme du Carreau du Temple car le projet n'a pas été réalisé suite à une décision du Carreau du Temple ?.

Sylvain HOU demande où en est l'installation d'arceaux vélo votée en 2021 par le Conseil de quartier.

Questions pour la prochaine réunion :

- Où en est le projet de table d'échec dans le square du Temple ?
- La Mairie dispose-t-elle d'informations concernant le nouvel éclairage qui doit être installé boulevard du Temple ?
- Est-il possible de récupérer la somme initialement voté pour la halte Femme du Carreau du Temple ?
- Où en est l'installation d'arceaux vélos votée en 2021 par le Conseil de quartier ?
- Quelles sont les contraintes techniques pour la végétalisation des contre-allées piétonnisées du boulevard Beaumarchais ?
- Boulevard Beaumarchais: comment les taxis, artisans, ambulances ou pompier feront une fois les contre-allées du boulevard Beaumarchais fermées ? Pourquoi la réalisation des contre-allées du boulevard seraient soumises à « contraintes budgétaires » alors que le nouveau PLU a pour objectif que Paris parvienne à atteindre les 10m² d'espace verts et, plus généralement, comment la Mairie compte rattraper ce « déficit » ?
- Quand sera réalisé le ravalement du bâtiment de la bourse du travail.
- Quand les palissades du chantier de la rue de Saintonge seront retirées et les potelets réinstallés.
- Le trottoir du boulevard du Temple entre les rues Charlot et Saintonge comporte des écarts de niveau importants qui le rendent dangereux et l'eau s'infiltre dans les sous-sol des immeubles avoisinants en raison de l'absence de bitume à certain endroit. Le Conseil de quartier demande si c'est la Mairie centrale ou l'arrondissement qui est compétent sur ce sujet et ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation ?
- Le Conseil de quartier pourra-t-il être associé au réaménagement du carrefour entre la place de la république et boulevard du Temple ?
- Rue du Temple : les « rustines » d'asphalte réalisées par Enedis sont-elles définitives ou provisoires ?
- Rue Dupetit-Thouars : pourquoi le trottoir est en pierre jusqu'au numéro 166, puis goudronné ?